

# Conférence de consensus en psychologie : l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant

L. VANNETZEL, R. VOYAZOPOULOS

Psychologues, pour le comité d'organisation de la Conférence de consensus.

Définitivement sorti de la période de rejet dont il a fait l'objet, l'examen psychologique apparaît aujourd'hui comme la pierre angulaire de tout dispositif de soins. La complexité du panorama théorico-pratique, social, médiatique, législatif et les enjeux déontologiques afférents ont conduit les psychologues à organiser, sous l'impulsion de la FFPP et des principales associations regroupant des psychologues de l'enfance<sup>1</sup>, une première Conférence de consensus (expertise scientifique collective de longue durée) sur le thème de l'utilisation des mesures dans l'examen psychologique avec l'enfant et l'adolescent. Cet événement, historique pour la psychologie, donnera lieu, les 25 et 26 juin 2010, à un colloque au cours duquel les conclusions des 6 groupes d'experts seront présentées à un jury scientifique présidé par Jacques Grégoire<sup>2</sup> et composé de psychologues d'une part, de représentants du corps social et d'institutions d'autre part.

Le comité d'organisation attire vivement l'attention des professions associées, de près ou de loin, aux pratiques psychologiques avec l'enfant. La pédopsychiatrie est évidemment concernée en premier chef, mais aussi l'orthophonie, la psychomotricité, les sciences de l'éducation, et de nombreuses instances administratives. Nous espérons que le public du Colloque sera aussi nombreux et diversifié que possible afin que les conclusions, débats et retombées de cette Conférence de consensus s'inscrivent dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de cohésion interdisciplinaire.

Colloque public  
Conférence de consensus en psychologie  
**L'examen psychologique et les utilisations des mesures  
en psychologie de l'enfant**

*Vendredi 25 et samedi 26 juin 2010  
Paris – Espace Cordeliers, École de médecine*

Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions :  
auprès des organisations professionnelles SFP, AFPEN, ACOP-F, PsyCliHos  
ou de la FFPP [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

## RAPPEL : NATURE, NÉCESSITÉ ET DÉROULEMENT DU PROCESSUS

### Nature

Une Conférence de consensus est un processus scientifique collectif, une méthode standardisée qui vise à statuer sur des

questions fondamentales dont les implications sociales, morales et éthiques posent problème (ANAES, 1999, 2000 ; HAS, 2006). Cette démarche se justifie lorsque des controverses pratiques et/ou théoriques apparaissent dans un domaine.

Couramment pratiquée dans de nombreux domaines depuis une quarantaine d'années (par exemple en médecine<sup>3</sup>,

1. SFP (Société française de psychologie), AFPEN (Association française des psychologues de l'Éducation nationale), ACOP-F (Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France), PsyCliHos (Association des psychologues cliniciens hospitaliers). D'autres organisations ou associations suivent de près la démarche et, soucieuses de son aboutissement, accompagnent son parcours, sans pour autant pouvoir s'y engager directement.

2. Professeur à l'Université de Louvain-La-Neuve (Belgique) et past-President de l'International Test Commission.

3. Prise en charge de la mucoviscidose chez l'enfant organisée par la Société française de pédiatrie et l'ANAES en 2002.

santé, droit, éducation<sup>4</sup>, ...), la Conférence de consensus est connue comme le principal moyen pour réaliser la synthèse éclairée d'un ensemble de connaissances et de contribuer à améliorer les pratiques. Sa finalité est donc, en premier lieu, la prise en compte de ses conclusions par les professionnels du domaine concerné (ici les psychologues), par ceux des disciplines associées (pédopsychiatrie, orthophonie, psychomotricité), par les acteurs sociaux/politiques (assemblées et élus, ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, des Affaires sociales, de la Justice, associations de parents et d'usagers) et par les médias.

### Nécessité

L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant comportent des risques d'instrumentalisation qu'il est important aujourd'hui d'analyser de façon approfondie. Les questions de conduite et de pratiques professionnelles, les polémiques autour de la transmission des données chiffrées, les exigences abusives d'informations psychologiques par les institutions ou les administrations inquiètent vivement les psychologues de l'enfance et leurs partenaires sociaux, d'autant plus que les récentes adaptations législatives en matière de handicap ont notablement modifié le panorama épistémologique et influencé les pratiques professionnelles. Une réflexion collective, scientifique et démocratique était donc nécessaire.

### Déroulement du processus

Initié il y a plus de deux ans par un comité d'organisation composé de 14 psychologues praticiens et/ou enseignants-chercheurs<sup>5</sup>, le processus atteint actuellement ses objectifs : les 55 experts attachés à la Conférence de consensus, et répartis en 6 groupes de travail<sup>6</sup>, ont rendu, en janvier 2010, leurs conclusions sur les questions qui leur avaient été posées :

- le premier groupe, placé sous la responsabilité de Corinne Bernardeau et Jean-Yves Chagnon, s'est attaché à définir le cadre clinique de l'examen psychologique avec l'enfant ;
- le deuxième groupe (responsables François Gaillard et Nicole Duplant) a étudié la question de la pertinence et de la nécessité de l'examen psychologique ;
- le troisième groupe, dirigé par Jacques Juhel et Pierre-Yves Gilles, s'est penché sur le thème de la validité des outils et des modèles théoriques ;

- le quatrième groupe, conduit par Claire Meljac et Pascal Mallet, a exploré la question des compétences et des limites de l'examen psychologique ;

- Anne Andronikof et Georges Cognet ont mené les réflexions du cinquième groupe autour de la transmission des données issues de l'examen psychologique avec l'enfant ;

- enfin, le sixième groupe, sous la responsabilité de Bertrand Troadec et Roland-Ramzi Geadah, a pu répondre aux problématiques posées par la dimension interculturelle de l'examen psychologique avec l'enfant.

Les conclusions de chaque groupe sont regroupées dans des textes de 25 pages environ et font actuellement l'objet d'adaptations formelles afin que le jury scientifique, qui se tiendra en juin, examine ces travaux – jusque-là confidentiels – et en évalue la pertinence. Ce même jury rédigera une synthèse de l'ensemble.

### LE JURY ET SON PRÉSIDENT

La démarche de Conférence de consensus implique que les travaux soient présentés à un jury de membres impartiaux représentatifs de la population professionnelle concernée, et de l'ensemble des citoyens préoccupés par le thème étudié. Les membres du jury ont été choisis par le comité d'organisation selon deux registres de compétences : a) les psychologues, pour leur connaissance approfondie du sujet abordé et des questions scientifiques, cliniques, professionnelles, sociales et éthiques qui lui sont liées ; b) les représentants de la société civile et d'autres domaines professionnels (santé, éducation, médias, droit...), pour leurs réflexions personnelles, leur engagement social ou encore leurs compétences incontestées dans le domaine des sciences humaines et morales.

Le président du jury a un rôle central : il est responsable des bonnes conditions du déroulement de l'événement (temps de parole, approfondissement, questions, précisions, discussion...) et se porte garant de la qualité et de l'objectivité des présentations et des échanges. À partir des textes qui lui seront remis, des exposés publics et des débats lors du colloque, il aura la charge, avec les membres du jury, de rédiger la synthèse des travaux (5 pages environ, prévues pour septembre 2010).

Jacques Grégoire, psychologue, professeur de psychologie à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) et past-President de l'International Test Commission (ITC), a

4. *L'enseignement de la lecture à l'école primaire* organisée par le PIREF en 2003 (programme incitatif de recherche en éducation et formation).

5. Robert Voyazopoulos (responsable CDC), psychologue, Éducation nationale, enseignant à l'EPP Paris - Thierry Boy, conseiller d'orientation-psychologue, chargé de recherche et d'enseignement, INETOP, Paris - Michèle Carlier, professeur de psychologie, Université Aix-Marseille et Institut universitaire de France - Francine Corman, psychologue, Éducation nationale, Lille - Georges Cognet, psychologue, ex-responsable pédagogique DEPS, Université Paris-Descartes, enseignant à l'EPP Lyon - Florence Dubois, psychologue, Éducation nationale, Lille - Nicole Duplant, psychologue, Hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP, Paris - Louis-Adrien Eynard, psychologue, Université Paris-Ouest, Nanterre - Roland-Ramzi Geadah, psychologue, enseignant à l'EPP Paris, directeur du CICERF - Roger Lécuyer, professeur de psychologie, Université Paris-Descartes - Claire Meljac, psychologue, chercheur, UPPEA, Hôpital Sainte-Anne, Paris - Benoît Schneider, professeur de psychologie, Nancy Université - Léonard Vannetzel, psychologue, chargé d'enseignement Universités Paris-Descartes et Pierre-et-Marie-Curie, Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP, Paris - Catherine Wieder, maître de conférences, HDR en psychologie, Université de Franche-Comté.

6. Voir *Encadré 1* en fin de texte pour la constitution des différents groupes

accepté cette responsabilité. La liste quasi-définitive des membres du jury figure en fin de texte (*encadré 2*).

### UN MOMENT DÉTERMINANT POUR UN ENJEU IMPORTANT : LE COLLOQUE PUBLIC – 25 ET 26 JUIN 2010

Ce sera le moment fort de la Conférence de consensus : après plus de deux ans de réunions, d'engagements personnels et collectifs, d'activités intellectuelles, de lectures et de réflexions, la communauté des psychologues se réunira autour de ses représentants, dans un esprit d'ouverture et de débat. Y seront exposés les aboutissements scientifiques, les contributions pratiques et éthiques de ce long processus.

Le Colloque se tiendra les 25 et 26 juin 2010 à Paris à l'amphithéâtre Farabeuf-Cordeliers de l'École de médecine. Un grand programme de communication et de médiatisation diffusera, le plus largement possible, la synthèse des travaux dès sa mise à disposition par le jury en septembre 2010.

En tant qu'instances scientifiques, le Comité des affaires scientifiques de l'European Federation of Psychologists Associations (EFPA), ainsi que l'International Test Commission (ITC) ont apporté leur soutien à la démarche. La reconnaissance, par les ministères concernés, du processus et des travaux engagés dans la Conférence, est en cours.

### CONCLUSION : ATTENTES ET PROGRÈS ÉPISTÉMOLOGIQUES

En produisant, pour la première fois de sa jeune histoire, une Conférence de consensus sur un thème aussi sensible que celui de l'utilisation des mesures en psychologie, la profession affirme sa présence incontournable dans le champ de la santé infantile et des disciplines voisines. Elle montre ainsi sa maturité et sa capacité à conduire des actions collectives, responsables, avec objectivité et souci démocratique.

Les conclusions et les retombées de cette Conférence de consensus, très attendues, témoignent des progrès épistémologiques majeurs accomplis. Nous espérons qu'ils seront suivis d'effets et appliqués, comme il serait nécessaire, à d'autres thèmes de la psychologie.

#### RÉFÉRENCES

ANAES. *Guide d'analyse de la littérature et gradation des recommandations*. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, Service des recommandations professionnelles, Paris, 2000.

ANAES. *Les conférences de consensus. Bases méthodologiques pour leur réalisation en France*. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, Service recommandations professionnelles, Paris, 1999.

HAS. *Bases méthodologiques pour l'élaboration de recommandations professionnelles par consensus formalisé*. Haute Autorité de santé, Paris, 2006.

#### Encadré 1 – Composition des groupes d'expertise

### CONFÉRENCE DE CONSENSUS L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant

#### COMPOSITION GROUPES D'EXPERTISE

**Groupe 1** – Définition et cadre clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent

*Responsables* : Corinne Bernardeau et Jean-Yves Chagnon

*Experts* : Christine Arbisio, Joël Croas, Odile Hertzler, Annick Ohayon, Catherine Weismann-Arcache.

**Groupe 2** – Pertinence et nécessité de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent

*Responsables* : François Gaillard et Nicole Duplant

*Experts* : Monique Colasse, Catherine Guihard, Renaud Michel, Clémentine Oliver

**Groupe 3** – Validité des modèles et des outils de l'examen psychologique

*Responsables* : Jacques Juhel et Pierre-Yves Gilles

*Experts* : Martine Bouvard, Thierry Boy, Damien Fouques, Philippe Guimard, Stéphane Jacob, Raphaëlle Milkovitch, Éric Thiébaud, Paulette Rozenwajg, Louis-Charles Vannier

**Groupe 4** – Compétences du psychologue et limites de l'évaluation en psychologie

*Responsables* : Claire Meljac et Pascal Mallet

*Experts* : Dana Castro, Olivier Halimi, Adrienne Lerner, Françoise Parot, René Pry, Chantal Zauouche-Gaudron

**Groupe 5** – Transmission des informations et des données issues de l'examen psychologique

*Responsables* : Anne Andronikof et Georges Cognet

*Experts* : Françoise de Barbot, Isabelle Bonnet, Christian Cottenceau, Catherine Guillemont, Claire Leconte, Charlotte Mayer, Serge Portalier

**Groupe 6** – Aspects interculturels de l'évaluation psychologique

*Responsables* : Bertrand Troadec et Roland-Ramzi Geadah

*Experts* : Ahmed Omar Ahami (Maroc), Elaine Costa-Fernandez, Catherine Le Du, Marie-Rose Moro, Claude Mesmin, Karinne Petchy (Guyane), Hélène Romano, Pierre Vrignaud

**Groupe d'aide bibliographique** : Louis-Adrien Eynard, Léonard Vannetzel

*Supervision* : Monique Plaza

**Encadré 2 – Composition du jury**

**MEMBRES du JURY  
CONFÉRENCE DE CONSENSUS  
25 et 26 juin 2010 – Paris**

**Président**

**Jacques Grégoire, professeur de psychologie, Université de Louvain-la-Neuve – Belgique**

**Collège des psychologues  
13 membres**

- Hervé Bénony, psychologue, professeur de psychologie, Université de Bourgogne
- Bernadette Céleste, psychologue, maître de conférences en psychologie, directrice de l'INS HEA
- Delphine Col-Goetgueluck, psychologue, rédactrice en chef du *Journal des psychologues*
- Anne Frichet, psychologue, directrice du COPES
- Jacques Lautrey, psychologue, professeur émérite de psychologie, Université Paris-Descartes
- Even Loarer, psychologue, professeur de psychologie, INETOP-CNAM
- Sylvie Mansour, psychologue, assistante Agence française de développement - Palestine
- François Marty, psychologue, professeur de psychologie, Univ. Paris-Descartes, psychanalyste
- Roger Perron, psychologue, directeur de recherches honoraires au CNRS, psychanalyste
- Mireille Simon, psychologue, consultante internationale en psychologie appliquée
- Serge Sultan, psychologue, professeur de psychologie, Université Paris-Descartes
- Catherine Tourrette, psychologue, professeur émérite, Université de Poitiers
- Marie-Luce Verdier-Gibello, psychologue, psychothérapeute

**Collège des représentants  
des autres disciplines, des institutions et de la société civile  
13 membres**

- Stéphane Ambry, avocat d'enfants – Cour d'appel de Bordeaux
- Jean-Yves Barreyre, sociologue, anthropologue, directeur CREA IdF
- Monique Binda, présidente de l'ANPEIP
- Nicole Catheline, pédopsychiatre, vice-présidente Conseil scientifique de la SFPEADA
- Paul Durning, ex-directeur de l'ONED, professeur Sciences de l'éducation, Univ. Paris-Nanterre
- Edouard Gentaz, méthodologiste CNRS – Université de Grenoble
- Xavier Lameyre, magistrat, tribunal grande instance Créteil
- Jean-François Marmion, journaliste au mensuel Sciences humaines
- Marie-Claude Romano, médecin de santé scolaire, secrétaire générale de l'AFPPSU
- Bruno Suchaut, sociologue, directeur de l'IREDU – CNRS, Dijon
- Caroline Barbier, directrice MDPH Gers 32, association des directeurs des MDPH
- Mme ou M. -----, représentant du CA de la FCPE
- Mme ou M. -----, membre du CA de l'UNAF